

**FEU LA MULTIPOLARITÉ |
L'OCCIDENT AU DÉFI D'UN
MONDE CHAOTIQUE ET
DÉSÉQUILBRÉ**

Jean-Sylvestre MONGRENIER





Paris

20, rue Laffitte
F-75 009 Paris

T | +33 (0)1 49 49 03 30
F | +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Rue de la Fauvette, 92
B-1180 Bruxelles

T | +32 (0)2 374 23 13
F | +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org | info@institut-thomas-more.org

Tribune 45

Septembre 2014



**FEU LA MULTIPOLARITÉ |
L'OCCIDENT AU DÉFI D'UN
MONDE CHAOTIQUE ET
DÉSÉQUILIBRÉ**

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Résumé | L'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU et les débats du 24 septembre 2014 appellent l'attention sur la grande fragilité de l'ordre international. A l'épreuve des faits, la « multipolarité » se révèle être une fausse évidence. Censée accompagner la montée en puissance de l'UE, l'idée d'un « monde multipolaire » a été instrumentalisée par la Russie et la Chine pour remettre en cause l'hégémonie des Etats-Unis et de leurs alliés européens. Une approche géopolitique des rapports de puissance révèle un monde hétérogène et déséquilibré. Seules les principales puissances occidentales conservent une vision d'ensemble des enjeux. Le renforcement des solidarités géopolitiques occidentales conditionne le maintien d'un semblant d'ordre dans un monde gagné par l'entropie et le chaos.

Abstract | The opening of the General Assembly of the UN and the debates of September 24, 2014 called attention to the fragility of the international order. A proof of the facts, the "multipolarity" proves to be a false evidence. Supposed to accompany the rise of the EU, the idea of a "multipolar world" was exploited by Russia and China to challenge the hegemony of the United States and its European allies. Geopolitical approach of power relations reveals a heterogeneous and unbalanced world. Only major Western powers maintain an overview of the issues. Strengthening solidarity Western geopolitical conditions maintaining a semblance of order in a world won by entropy and chaos.



L'auteur | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Jean-Sylvestre MONGRENIER est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote*.

| Introduction

« Où sont les neiges d'antan ? La terre danse la danse de Macabré, il me semble par moments que le Danube est sillonné de bateaux chargés de fous qui vont vers un lieu obscur... »

Adso, in *Le nom de la rose*

La géographie fondamentale, *id est* la géopolitique, est une description du monde historiquement située. Elle élabore des représentations fondées sur l'étude des ordres concrets, des forces à l'œuvre et des protagonistes de la politique mondiale. Lesdites représentations se renouvellent au rythme d'un monde mouvant. A la fin de la Guerre froide, l'hégémonie planétaire des États-Unis, légataires universels des pouvoirs de l'Ancien Occident, est patente. Le siècle naissant s'ouvre sur ce que Charles Krauthammer appelle le « moment unipolaire ». Ensuite, l'expansion de la Chine et du « monde des émergents », les contrecoups du cycle guerrier ouvert par les attentats du 11 septembre 2001, puis la première crise globale conjuguent leurs effets pour bousculer représentations et rapports de puissance.

Le discours du « monde multipolaire » s'est alors imposé comme une évidence. Cette représentation géopolitique était censée résumer le poids de nouveaux acteurs globaux et la reconfiguration de l'ordre international. Pourtant, le concept de multipolarité ne rend pas compte du « monde de la vie ». D'une part, les cinq ou six pays supposés concentrer le pouvoir mondial ne sont pas des acteurs d'envergure comparable. D'autre part, le discours multipolaire minore la place et le rôle de l'Occident dans la politique mondiale. L'approfondissement du « grand espace » euro-atlantique, le renforcement des solidarités géopolitiques occidentales et la désignation des menaces conditionnent la capacité à relever les défis et à maintenir un semblant d'ordre au plan international.

| Phénomène d'émergence et discours multipolaire

| Les BRICS entre géoéconomie et géopolitique

Si le « monde unipolaire » de l'après-Guerre froide a été abondamment vilipendé, l'expression n'était que *flatus vocis* (« souffle de voix »). L'unification de la planète par la finance, le commerce et les technologies de l'information n'impliquait pas un pouvoir centralisé entre les mains d'un détenteur unique de la puissance. Aussi le « moment unipolaire » s'est-il révélé bref, l'expression ne traduisant que très imparfaitement la situation internationale de l'époque¹. En quelques années, le thème de la multipolarité s'est imposé, comme programme et anticipation de l'avenir, puis comme une pseudo-évidence. Cette représentation globale est sous-tendue par l'émergence de nouvelles puissances économiques, anciens tributaires et colonisés situés à la périphérie du système occidental. De fait, l'extension des logiques de marché à l'Est et au Sud ont fait entrer des pays non-occidentaux dans le jeu économique global. Après les NPIA, c'est le tour de la République populaire de Chine, de l'Inde, du Brésil ou encore de la Russie, celle-ci représentant un

1 | L'expression de « moment unipolaire » rend mieux compte de l'état d'esprit des dirigeants américains que celle de « monde unipolaire », expression qu'ils n'ont d'ailleurs guère reprise à leur compte. Au faite de leur puissance, les États-Unis approchent des limites de leur potentiel et leurs dirigeants anticipent la modification à venir des équilibres mondiaux. Dès lors, il s'agit d'utiliser au mieux une fenêtre d'opportunité de quelques années pour « mettre en forme » le monde et préparer l'insertion des puissances ascendantes dans un système international dont les principes et les structures auront été largement définis par les Occidentaux. Il faut donc se mouvoir, frapper si nécessaire, anticiper et poser des règles. Cet état d'esprit constitue la toile de fond des engagements militaires américano-occidentaux en Afrique du Nord, au Moyen-Orient ou en Haute-Asie (Libye, Irak, Afghanistan), ces différents théâtres relevant du « Grand Moyen-Orient ».

cas spécifique. Précédemment élaborée pour désigner de nouvelles opportunités financières, l'expression de « marché émergent » laisse place à celle de « puissance émergente² ». En 2001, Jimmy O' Neil, chef économiste à la *Goldman Sachs*, forge le concept de « BRIC ». Il s'agit de pointer les dynamiques de croissance et le potentiel du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine. En 2003, il publie une étude prospective qui reprend l'acronyme et décrit les mouvements de fond d'une géographie économique renouvelée. Le concept géoéconomique de « BRICs » devient d'usage courant.

En pointe depuis les travaux d'Edward Luttwak, la géoéconomie rencontre la géopolitique, la question des rapports de puissance et les problématiques du type pouvoirs-territoires. En première analyse, les « BRICs » partagent un ensemble de caractéristiques dont l'extension territoriale, le poids démographique, l'abondance des ressources naturelles, de forts taux de croissance économique et d'importantes parts de marché à l'exportation. Ces puissances émergentes sont donc vues comme des États-continentaux, capables de jeter des forces titanesques dans l'arène internationale. Selon l'étude de la *Goldman Sachs*, les économies du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine, pourraient représenter la moitié du G6 (États-Unis, Japon, RFA, Royaume-Uni, France, Italie) à l'horizon 2025. En 2050, elles surclasseraient les anciens pays industrialisés. Cette nouvelle géoéconomie serait porteuse d'effets géopolitiques, la démultiplication des sources de richesse provoquant la redéfinition du rapport des forces. En d'autres termes, la croissance économique mènerait à la puissance politique et à l'affirmation internationale³. Les gouvernements des pays considérés s'emparent du concept de « BRIC ». Pour peser sur la scène internationale, ils se réunissent au sein de sommets annuels – le premier est organisé en 2009, à Iekaterinbourg -, et ils y convient l'Afrique du Sud. Le « BRIC » devient alors le « BRICS ».

Si l'organisation des sommets du « BRICS » semble donner corps au concept de multipolarité, il faut souligner que la rhétorique multipolaire est antérieure à l'acronyme. Dès que se profile la fin de la bipolarité Est-Ouest, politiques et analystes s'interrogent sur le monde de l'après-Guerre froide et ses contours : unipolarité ou multipolarité ? Très vite, la rhétorique multipolaire prend des allures de polémique, au sens étymologique du terme, et sert à contester l'« hyperpuissance » des États-Unis. Lors de ses deux mandats, Jacques Chirac y a abondamment recours, le président français prétendant ainsi étayer le projet d'une « Europe-Puissance ». Au moyen du verbe, l'Union européenne (UE) est présentée comme un nouveau centre de pouvoir global, comparable aux États-Unis et à d'autres acteurs géopolitiques constitués (Japon, Chine, Inde, Russie, Brésil). Avec le recul, ce discours empreint de constructivisme peut surprendre, tant les destinées de l'Europe et de l'Amérique du Nord sont liées⁴. Très vite, la diplomatie russe s'empare de l'expression de « monde multipolaire ». Sous Boris Eltsine, le « partenariat stratégique » sino-russe et le Groupe de Shanghai (1996) sont déjà mis en avant et le thème des coalitions anti-hégémoniques vient prolonger la rhétorique multipolaire (voir la « doctrine Primakov »). Bien plus qu'un concept à valeur descriptive et explicative, la multipolarité se révèle être un outil polémologique mis au service d'une volonté de revanche et d'un projet révisionniste. Depuis, l'annexion *de facto* de

2 | Le concept de « marché émergent » est utilisé par Antoine van Agtmael (*Bankers Trust*, New-York) dès 1981 pour désigner les NPIA (Nouveaux pays industrialisés d'Asie-Pacifique) de l'époque. Sur la généalogie de cette représentation globale de nature économique, financière et géopolitique, voir Michel Foucher, « Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux », *Documentation photographique*, dossier n° 8072, novembre-décembre 2009, pp. 2-6.

3 | Sur les corrélations entre les phénomènes d'émergence et les questions de puissance, voir Sébastien Santander, « Ordre mondial, hégémonie et puissances émergentes », in Sébastien Santander (dir.), *L'émergence de nouvelles puissances. Vers un système multipolaire ?*, Ellipses, 2009.

4 | Sur l'analyse du discours diplomatique des années Chirac, voir Jean-Sylvestre Mongrenier, « La diplomatie française au miroir du discours présidentiel », *Géoéconomie*, N°40, Hiver 2006-2007, Institut Choiseul, disponible sur <http://www.institut-thomas-more.org/upload/media/articlejsmongreniergeoeco40-1.pdf>.

l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud (Géorgie), puis le rattachement *manu militari* de la Crimée et la contrôle d'une partie du Donbass (Ukraine) ont traduit en actes ce révisionnisme géopolitique russe.

| La multipolarité comme polémique

C'est dans le discours prononcé lors de la Conférence sur la politique de sécurité de Munich (la *Wehrkunde*), le 10 février 2007, que Vladimir Poutine pose la Russie comme puissance émergente, capable de traduire en pouvoir la croissance économique que tirent les cours du pétrole. La référence aux « BRICS » donne une touche de prospective et de modernité à une rhétorique centrée sur l'apothéose de l'État russe et la « *Derjava* » (l'idéologie russe de la puissance). Elle est aussi une manière de mettre l'accent sur des centres de pouvoir et des sources de puissance situés à l'extérieur de l'aire occidentale, signifiant ainsi que Moscou pourrait modifier ses priorités diplomatiques. Selon ce schéma de pensée, les sommets organisés dans le cadre du « BRICS » et dans celui de l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai) accélèreraient la formation d'un nouveau système international, fondé sur l'équilibre entre plusieurs pôles de puissance de même nature, dotés de capacités politico-stratégiques comparables. Ce système international multipolaire serait une sorte de réplique du système westphalien, prolongé au XIX^e siècle par le « concert des nations », et il permettrait des jeux variables d'alliances et de contre-alliances. *In fine*, la « Grande Europe » évoquée par ailleurs à Moscou – un slogan repris par divers partis nationalistes qui ont pour seul dénominateur commun l'opposition à l'UE –, ne serait jamais que le retour à l'Europe de 1913. Nous verrions alors l'« internationale des nationalistes » liguée contre Bruxelles jeter le masque.

Pourtant, le discours relatif au « monde multipolaire » a une portée descriptive et explicative limitée. Ses promoteurs posent une équivalence de principe entre des phénomènes d'émergence économique reposant sur des données quantifiables (taux de croissance, participation au commerce mondial, réserves de changes, etc.) et des phénomènes de puissance qui sont d'un autre ordre. Notion dynamique, la puissance désigne la capacité à faire triompher sa volonté dans le cadre des rapports de forces qui régissent les relations entre les différentes unités politiques⁵. La mise en œuvre d'une politique de puissance présuppose une intention politique consciente, un système institutionnel adéquat, une mobilisation efficace des ressources de pouvoir et des représentations géopolitiques affirmées (représentation de soi, des autres et du monde). Or, le fort potentiel de développement des pays émergents, remis en cause depuis par la crise de leur modèle de croissance, n'induit pas automatiquement une nouvelle configuration internationale. Il y faudrait une volonté de puissance, une conscience historique et l'acceptation de responsabilités internationales qui dépassent des intérêts nationaux-étatiques définis de manière étroite. La focalisation sur les objectifs domestiques, avec pour pendant une diplomatie de l'obstruction ou de l'abstention, ne peut générer une politique de puissance.

Par ailleurs, si les pôles de puissance sont présentés comme des contrepoids à l'hégémonie américaine, ils ne constituent pas un ensemble homogène et cohérent. D'emblée, la présence de l'UE en tant que telle pose problème, en dépit des discours qui s'installent dans le temps de la finalité accomplie. L'UE est un vaste et lâche *Commonwealth* paneuropéen dont le devenir est

5 | Le pouvoir d'influence ne relève pas de la puissance, ce qui explique d'ailleurs le succès du « *soft power* » dans le discours post-moderniste européen.

étroitement corrélé à celui des États-Unis, ce que l'histoire du siècle écoulé explique fort bien. La plupart des États membres participent aussi de l'OTAN. Dans le discours multipolaire, le Japon est souvent écarté ce qui, en dépit des défis que ce pays doit relever, n'est en rien évident. Quant à considérer la Russie comme une puissance émergente, à l'instar des autres pays du «BRICS», cela est très contestable. Alors que l'Inde et la Chine sont mues par une soif de produits de base et exportent biens manufacturés et services, la Russie est d'abord géant énergétique en proie aux effets du « *Dutch disease* ». Elle exporte des produits de base et les caractéristiques de son « économie de commande » gênent le franchissement de nouveaux seuils. Les sanctions occidentales des derniers mois et leurs effets font ressortir les faiblesses de l'économie russe. Enfin, l'existence d'un complexe de ressentiments partagés à l'encontre de l'Occident n'implique pas la formation d'une sorte de front du « Sud ». Les positions de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud ne convergent pas. Il faut ici rappeler la gravité des litiges territoriaux sino-indiens, la stratégie chinoise du « collier de perles » dans l'océan Indien et les rivalités de puissance des deux pays en Asie (voir ci-dessous).

| Les déséquilibres entre centres de pouvoir

La distinction méthodique des ordres de grandeur et des niveaux d'analyse permet de mieux appréhender le poids et l'envergure des différentes puissances présentées comme les piliers d'un futur système multipolaire. La méthode met en évidence le fait que les puissances considérées n'exercent pas un pouvoir et une influence comparables, sur des aires d'un même ordre de grandeur. A l'horizon 2025-2030, les États-Unis demeureront le seul acteur géopolitique capable de conjuguer puissance civile et puissance militaire au plan planétaire. A moyen et long termes, la Chine serait effectivement susceptible d'entrer en rivalité avec Washington et de se poser en contre-modèle, sur la base du « consensus de Pékin⁶ » (autoritarisme politique et ouverture économique sélective). Il ne faut pourtant pas négliger les immenses défis internes, trop longtemps occultés par la force de la croissance économique. Quant à la Russie, elle reste un acteur décisif pour les questions stratégiques et énergétiques mais son économie est loin derrière celles des États-Unis, de l'UE et de la Chine. Si l'activisme politico-militaire déployé par Vladimir Poutine vise aussi à compenser ces handicaps, la détérioration des relations avec l'Occident et la réorientation vers l'Asie pourraient d'abord profiter à la Chine. Le partenariat stratégique sino-russe est déséquilibré et la plus grande ouverture aux capitaux chinois pourrait faire entrer la Sibérie orientale et l'Extrême-Orient russe dans l'« étranger proche » de la Chine (Vladimir Poutine cherche des appuis en Asie pour peser en Europe).

L'Union indienne est elle aussi en retrait sur la Chine, une puissance avec laquelle elle a été en guerre (la Chine est l'alliée du Pakistan et soutient la position d'Islamabad sur la question du Cachemire) et New-Delhi n'a pu encore s'imposer dans son environnement proche (Asie du Sud et océan Indien). Le « *British Lake* » qu'était l'océan Indien du temps de l'ordre victorien n'est pas devenu un « *Indian Lake* » et la Pékin y développe la stratégie dite du « collier de perles », pour contrôler des points d'appuis sur le long des lignes maritimes qui relient le golfe Arabo-Persique à la « Méditerranée asiatique » (mer de Chine méridionale), via les détroits indonésiens. Quant au « *Global Trader* » brésilien, son influence, exception faite des questions commerciales, ne dépasse guère l'Amérique du Sud, et le modèle de croissance brésilien bute sur ses limites. Enfin, d'autres

6 | Le « léninisme de marché » est une formule qui séduite les divers régimes autoritaires de la planète et, sous couvert d'eurasisme ou d'identité slave-orthodoxe, constitue un modèle pour les *siloviki* qui gouvernent la Russie.

pays émergents pourraient être pris en compte – la Turquie ou encore l’Indonésie, toutes deux membres du G20 –, mais leur influence géopolitique est d’abord régionale⁷. L’Indonésie s’efforce de conserver sa latitude d’action à l’égard de la Chine et oscille entre Pékin et Washington. Au Moyen-Orient, la diplomatie néo-ottomane d’Ahmet Davutoglu, désormais premier ministre de Recep T. Erdogan, s’est heurtée aux « révolutions arabes », à leurs effets contradictoires puis au ressac des Frères musulmans. Moins multipolaire que polycentrique, le système international est donc marqué par de profondes dissymétries entre des centres de pouvoir qui pèsent de manière très inégale dans les rapports de puissance. Le recours au multilatéralisme – c’est-à-dire la propension à soumettre toute proposition d’action dans un cadre multinational –, et la multiplication des partenariats ne doivent pas dissimuler les déséquilibres, les risques systémiques et les menaces qui pèsent sur ce système.

Dans ce monde polycentrique où seul un petit nombre de grands acteurs géopolitiques conjugue poids économique, masse démographique et capacités diplomatico-stratégiques, les rapports entre les États-Unis et la Chine sont devenus centraux, ce qui pose la question de leur nature et des perspectives qui s’ouvrent. En France, la dénonciation d’un futur « condominium sino-américain » est venue un temps faire écho à la thématique de la *Chinamerica*, néologisme en vogue outre-Atlantique lorsque l’Administration Obama se met en place (2009) et lance le thème du « pivotement ». Ce *leitmotiv* ne reflétait pas l’état des rapports entre Washington et Pékin. Les deux puissances sont en situation de rivalité dans le Pacifique occidental et les ambitions maritimes de Pékin dans les « méditerranées asiatiques » ont incité les pays d’Asie maritime à rehausser leur alliance avec les États-Unis (cf. la *Look East Policy* d’Obama, tournée vers le Japon, la Corée du Sud, Taïwan et les pays de l’ASEAN). Si la situation se dégradait, les antagonismes entre deux puissances de ce poids pourraient générer une nouvelle bipolarité. Au vrai, c’est le propre même d’une situation de conflit d’évoluer, une fois dépassé un certain seuil de dissociation, vers une configuration bipolaire. Dans l’immédiat, c’est pourtant le révisionnisme géopolitique du Kremlin et la prise de contrôle de morceaux du territoire ukrainien, dont la presqu’île de Crimée, qui pourraient provoquer, *mutatis mutandis*, une nouvelle guerre froide. Pour Vladimir Poutine, l’enjeu est de reconstituer une force d’opposition à l’Occident et de poser la « Russie-Eurasie » en tierce puissance, entre la Chine et les États-Unis.

7 | Il faut ici rappeler que la liste des pays émergents varie fortement selon les institutions (Fonds monétaire international, Goldman Sachs, Boston Consulting Group, etc.). Ainsi l’Égypte était-elle considérée dans certains classements, il y a peu encore, comme un pays émergent. D’autres analyses ont mis l’accent sur les « Lions africains » (un rapport du Boston Consulting Group publié en 2010 souligne que l’Afrique dispose d’un potentiel équivalent à celui des « BRICS »). Conformément aux règles de la logique, le concept de « pays émergent » perd en compréhension ce qu’il gagne en extension. Parfois en vient-on ainsi à qualifier d’« émergents » l’ensemble des pays engagés dans un processus de « décollage » (le « *take off* » de Walt Rostow), voire toute situation économique présentant des perspectives de gains et profits.

| Un « Grand Espace » occidental

| La Communauté euro-atlantique

La géopolitique des rapports de puissance ne se réduit donc pas à l'arithmétique des centres de pouvoir et certaines des variations sur le discours multipolaire semblent surtout porter un rêve d'ordonnance planétaire, un « *brave new world* » onusien qui serait la réplique au plan mondial de ce que l'UE prétend être sur le Vieux Continent. Parce qu'il n'est décidément pas en adéquation avec la chose décrite, ce discours est difficilement recevable. L'UE n'est pas là de se transmuter en un nouvel acteur global des relations internationales et la focalisation sur les promesses de l'« Europe-Puissance », portée par l'on ne sait quelle nécessité historique, a détourné l'attention de l'essentiel : les enjeux liés à l'engagement américain en Europe et l'importance du lien transatlantique dans un monde dont les équilibres basculent.

Depuis la nouvelle « guerre de Trente ans » qui a déchiré l'Europe (1914-1945), les États-Unis réassurent la sécurité européenne. L'OTAN est le cadre politico-militaire dans lequel la plupart des États européens organisent leur défense, en bonne alliance avec les États-Unis. Adopté lors du sommet atlantique de Lisbonne, les 19 et 20 novembre 2010, le nouveau concept stratégique de l'OTAN et le déploiement de systèmes antimissiles en Europe ont réaffirmé l'indivisibilité de l'espace de sécurité euro-atlantique. Avec la reconstitution d'une menace russe sur les confins orientaux de l'Europe instituée, la défense collective est repassée au premier plan (voir le sommet de Newport, 4-5 septembre 2014)⁸. Cette alliance transatlantique dont l'OTAN forme la colonne

8 | Voir Jean-Sylvestre Mongrenier, *Sommet atlantique de Newport. Renforcer l'OTAN et faire front*, Institut Thomas More, Tribune 43, septembre 2014, disponible sur <http://www.institut-thomas-more.org/actualite/sommet-atlantique-de-newport-renforcer-lotan-et-faire-front-2.html>.

vertébrale est le lieu d'expression d'un certain Occident. Elle donne une forme géopolitique à ce qui est d'abord une conception du monde⁹.

La consolidation et la perpétuation de la « Communauté euro-atlantique » à laquelle se réfèrent les déclarations successives de l'OTAN ne sont pas sans évoquer la théorie des « Grands Espaces » esquissée par le juriste allemand Carl Schmitt dès avant la Deuxième Guerre mondiale, théorie reprise ensuite dans divers textes¹⁰. Rappelons-en les lignes de force. Le « Grand Espace » est une conception issue des dynamiques politiques, économiques et techniques qui transforment le monde et ses représentations. Selon Carl Schmitt, cette révolution spatiale marque la fin de l'« ère étatique », du vieux « *nomos* de la Terre » fondé sur un jeu d'équilibre entre les États territoriaux au cœur du système westphalien. L'avenir appartiendrait à quelques « Grands Espaces » porteurs d'une axiologie, d'une orientation culturelle, d'une organisation politique, économique et juridique qui leur sont propres. A terme, ces grandeurs politiques seraient les nouveaux sujets du droit des gens. L'accroissement du nombre des États européens dans l'après-Guerre froide n'invalide pas la thèse de la fin de l'« ère étatique », dans la mesure où seuls quelques-uns d'entre eux peuvent assumer une forme existentielle de souveraineté, définie comme capacité à décider en dernier ressort. En d'autres termes, la création de nouveaux États s'est accompagnée d'une perte de substance et de souveraineté, au sens efficient de ce terme, sans parler des développements du *Welfare State* au détriment du *Warfare State*. La destinée des États européens s'inscrit au sein d'un ensemble plus vaste dont les contours sont délimités par ceux de l'UE et de l'OTAN.

L'UE est parfois perçue comme un « Grand Espace » en devenir mais l'absence d'un acteur hégémonique en son sein, disposant de suffisamment de légitimité et de puissance pour rassembler énergies et volontés, interdit la chose. A fortiori, la perspective fédérale est incertaine. A la différence de ce *Commonwealth* paneuropéen qui oscille entre simple grand marché et vague confédération, la « Communauté euro-atlantique » (l'ensemble OTAN-UE) peut être appréhendée comme un « Grand Espace ». Le fait a été en partie occulté par le géocentrisme et le caractère tellurique des mentalités et représentations communes qui spontanément privilégient les surfaces terrestres continues. Ainsi, la notion de « Grand Espace » a-t-elle été souvent réduite à une sorte de « super-État » doté d'un territoire fixe et d'un seul tenant. Il faut plutôt voir dans cette notion la pensée d'une réalité ample et dynamique aux limites flexibles, avec une dimension aussi bien maritime et aérospatiale que terrestre. Et si l'on ne ramène pas le « Grand Espace » à des schémas étatistes, la « Communauté euro-atlantique » se donne comme tel¹¹. Elle forme un ensemble dont les composantes sont liées entre elles par un réseau de relations étroites et préférentielles. Ses modes de fonctionnement combinent les exigences qui sont celles de l'appartenance à des cercles de droit commun – normes politico-constitutionnelles communes, libre-entreprise et liberté des échanges, défense mutuelle –, des coopérations interétatiques à géométrie variable et, à travers des coalitions de bonnes volontés, une solidarité géostratégique occidentale sur les théâtres

9 | D'une manière générale, les responsables américains font prévaloir une vision de l'Occident comme modèle et projet, sur celle d'une histoire et d'un héritage philosophico-religieux commun. La question de la Turquie et de sa candidature à l'UE ainsi que les débats sur la globalisation de l'OTAN soulignent la chose.

10 | Carl Schmitt aborde la question du « Grand Espace » comme principe futur d'ordonnement du monde dans une conférence donnée à Kiel, en avril 1939. La question est reprise à travers une vaste réflexion sur l'histoire et le devenir du *Jus Publicum Europaeum*, in *Der nomos der Erde*, publié en 1950 (Carl Schmitt, *Le nomos de la Terre*, PUF, 2001).

11 | Dans sa définition conceptuelle, l'État moderne désigne un type particulier d'unité politique fondé sur le monopole de la violence physique légitime, la stricte délimitation d'un espace relativement réduit (le principe des frontières linéaires), l'abaissement des pouvoirs intermédiaires et l'homogénéisation du territoire (homogénéisation juridique, linguistique et culturelle). Le Politique et l'Étatique ne doivent pas être confondus, l'État moderne (royal puis national) n'étant que l'une des expressions historiques du Politique compris comme une essence, c'est-à-dire une activité humaine originaire ayant sa finalité propre, à savoir la concorde intérieure et la sécurité extérieure de la collectivité prise en charge. Voir Julien Freund, *L'essence du politique*, Dalloz, 2003.

extérieurs. L'établissement d'une zone de libre-échange entre l'UE et les États-Unis donnerait plus de cohérence encore à ce « Grand Espace » occidental (le traité fondateur d'une *Transatlantic Free Trade Area* est en cours de négociation).

| Les lignes d'action

Sur le plan géostratégique, les Occidentaux sont confrontés à un ensemble de risques et menaces. Si l'actualité la plus immédiate appelle l'attention sur le Moyen-Orient (les exactions et agressions du prétendu État islamique dans la zone Syrie-Irak), la « guerre couverte » menée par Vladimir Poutine en Ukraine, transformée en intervention militaire directe dans le Donbass en août dernier, constitue la principale menace sur la paix et la liberté en Europe. La modification des frontières par la force armée en Ukraine (presqu'île de Crimée et Sud-Est ukrainien) se double de provocations à l'encontre des États baltes (viol de la frontière avec l'Estonie et enlèvement d'un agent estonien) et des autres pays voisins de la Russie, pour tester leur réactivité et intimider les moins puissants d'entre eux. Ces agressions s'inscrivent dans une politique d'ensemble marquée par le revanchisme, le révisionnisme et le réunionisme, c'est-à-dire la volonté proclamée de former un ensemble post-soviétique, sous l'appellation d'Union eurasiennne. Ainsi Vladimir Poutine a-t-il posé la Russie comme une puissance révisionniste et un « État perturbateur » (l'expression est de l'amiral Castex), une puissance dont l'agressivité menace les fondements juridiques et moraux du système de coopération géopolitique instauré en Europe occidentale, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, puis élargi dans l'après-Guerre froide à l'Europe centrale et orientale. Le cessez-le-feu signé à Minsk, le 5 septembre 2014, après que les troupes russes aient sauvé la mise aux milices paramilitaires bousculée par l'armée ukrainienne, n'a pas annulé la menace russe. Entre la Russie et l'Occident, les perspectives sont renversées et il s'agit bien d'une nouvelle guerre froide¹². La réponse de l'Occident se déploie à travers une étroite coopération entre les États-Unis et l'UE sur le terrain de la diplomatie et de la géoéconomie (voir l'adoption de sanctions économiques de « niveau 3 »), avec prévalence du cadre de l'OTAN sur le plan militaire. Il faut maintenir la garde, soutenir activement l'Ukraine, renforcer la coopération avec la Géorgie et la Moldavie, et ne pas transiger sur les règles de juste conduite qui fondent la coopération en Europe. Le spectre du darwinisme politique doit être conjuré.

Au Moyen-Orient, les États-Unis et leurs principaux alliés sont engagés dans une coalition pour combattre le pseudo-califat (l'« État islamique ») qui, de part et d'autre de la frontière entre Syrie et Irak, égorge des otages, se livre à une épuration ethnico-confessionnelle (Chrétiens d'Orient, Kurdes, Yézidis), fait régner la terreur parmi les populations de toutes obédiences, Sunnites compris, menace l'État irakien et bouleverse la carte politique régionale¹³. Ce combat est fondé en droit et en raison mais il ne doit pas distraire de la menace iranienne, les prétentions du régime chiite-islamique dans la région, du golfe Arabo-Persique à la Méditerranée orientale, l'appui quasi-inconditionnel au régime de Bachar Al-Assad (en étroite coordination avec la Russie) et la politique de déstabilisation régionale expliquant en partie le phénomène « État islamique » (les causes sont multiples et renvoient à différentes strates). Il faut ici revenir sur le programme nucléaire iranien et sa dimension militaire. A la suite de l'accord intérimaire du 24 novembre 2013 entre les « 5 + 1 »

12 | Pour marquer la différence avec le grand affrontement Est-Ouest de la période 1947-1989, on peut préférer l'expression de « Paix froide ».

13 | Voir Institut Thomas More, *Face à l'État islamique. L'obligation de réagir*, Note d'actualité n°24, 17 septembre 2014, disponible sur <http://www.institut-thomas-more.org/actualite/face-a-letat-islamique-lobligation-de-reagir-2.html>.

(les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et l'Allemagne) et l'Iran, nombre de commentateurs et analystes ont voulu croire que le problème était réglé, dans les grandes lignes à tout le moins, d'aucuns envisageant même un renversement des équilibres régionaux et une sorte de grande alliance entre l'Iran et l'Occident contre l'islamisme de facture sunnite. Il n'en est rien. A l'échéance prévue, six mois après la signature de l'accord intérimaire, la négociation n'avait guère avancé et l'AIEA a une fois de plus fait savoir le refus de l'Iran d'ouvrir un certain nombre de sites aux inspecteurs internationaux¹⁴. Il est à craindre que le régime chiite-islamique cherche à gagner du temps et devenir un « État du seuil », capable de passer rapidement au stade du nucléaire militaire (les négociations ont repris le 18 septembre dernier et la date butoir est celle du 24 novembre 2014).

Quant à l'idée d'un retournement géopolitique qui verrait Iraniens et Occidentaux combattre ensemble le jihadisme, elle relève du constructivisme intellectuel. Si de discrètes coopérations en matière de renseignement, sur le plan tactique, ne sont pas exclues, la menace jihadiste n'est pas suffisamment globale et structurante pour dépasser les antagonismes existants. Au vrai, l'Iran est aussi à la source de ce problème, en Irak où Téhéran a encouragé la politique sectaire d'Al-Maliki, en Syrie et dans l'ensemble de la région où le scénario de la « sanctuarisation agressive » et de l'« arc chiite » a provoqué des chocs en retour. Cette politique dominatrice se traduit par le soutien à des mouvements terroristes comme le Hezbollah et le Hamas, jusqu'à ce que le conflit syrien ne brouille les cartes dans le cas de celui-ci. Il faut aussi rappeler le rôle du régime chiite-islamique iranien dans les événements libanais des années 1980 et dans les attentats que la France a subis jusque sur son territoire. Aussi la juste guerre contre l'« État islamique » ne doit-elle pas fausser l'ordre des priorités stratégiques. Si la marche de l'Iran vers le nucléaire militaire n'est pas arrêtée, la prolifération en cascade qui s'ensuivra et les conflits entre États nucléarisés auront des conséquences dramatiques. Dans une région qui menace d'éclater sous les effets de conflits entremêlés et d'une possible guerre sectaire généralisée (l'affrontement Chiites/Sunnites), les puissances occidentales n'ont pas à s'aligner sur l'un ou l'autre camp mais à ouvrir une tierce voie. Toute la difficulté réside dans la nécessité de porter une idée régulatrice qui transcende les conflits régionaux (la « solution politique », souvent invoquée et non définie) et les contraintes du contre-terrorisme, avec un impératif : ne pas se laisser absorber par le Moyen-Orient. Dans une certaine mesure, il en va de même dans la région Sahel-Sahara – La France, avec le soutien des États-Unis et l'appui de l'UE, y combat le jihadisme – et dans de larges parties de l'Afrique traversées par un « arc de crise » qui court des rives atlantiques jusqu'à la mer Rouge et à la Corne de l'Afrique. Des réponses politico-militaires souples, flexibles et précises sont requises, en veillant à ne pas se laisser fixer par une forme de « Saga Africa » qui amènerait les puissances occidentales à disperser leurs ressources. Points d'appui, États-relais et partenariats régionaux doivent être privilégiés, quand bien même la tâche se révèle-t-elle particulièrement ardue (voir l'appui de l'UE et de l'OTAN à l'Union africaine dans ses missions de maintien de la paix).

14 | Quelques jours avant l'échéance du 20 juillet 2014, le guide suprême Ali Khamenei, déclarait : « Nos responsables disent que nous avons besoin de 190 000 centrifugeuses. Peut-être pas aujourd'hui, dans deux ans ou dans cinq ans, mais c'est le besoin incontestable du pays ». Voir « Nucléaire : l'Iran veut au moins 190 000 centrifugeuses », *Le Monde*, 8 juillet 2014. En l'état actuel des choses, l'Iran possède 20 000 centrifugeuses et peut produire suffisamment de combustible pour une arme nucléaire en trois mois. Les « 5 + 1 » veulent ramener ce chiffre à 10 000, de manière à conserver une plus grande latitude d'action, dans le cas où l'Iran ne respecterait pas ses obligations.

| En perspective : l'Asie-Pacifique

Sur les moyen et long termes, les Occidentaux devront coordonner leur approche de l'Asie-Pacifique et, dans le cas de l'UE et de ses États membres, mieux intégrer la région dans leur approche géopolitique du monde. Émergente et dynamique, cette aire de puissance est éclatée entre ethno-cultures, religions et rivalités géopolitiques. Densément peuplés, les rivages asiatiques de l'océan Pacifique forment un espace trop vaste et hétérogène pour atteindre le niveau de cohérence de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Logiques de conflit et risques systémiques pourraient invalider le discours triomphaliste du « siècle du Pacifique ». En effet, l'Asie de l'Est et les « méditerranées asiatique » (mers de Chine orientale et méridionale) sont traversées de multiples conflits, avec pour enjeux le contrôle des détroits et des lignes d'approvisionnement, la délimitation des eaux territoriales et zones économiques exclusives, le contrôle des ressources énergétiques et, plus encore, l'affirmation de sa souveraineté¹⁵. A cela s'ajoutent les conflits hérités de la Guerre froide (division de la Corée), le régime-bunker de Corée du Nord et son équipement balistico-nucléaire, les difficiles relations sino-japonaises. Si le conflit géopolitique latent entre Pékin et Tokyo se concentre sur les Senkaku, il met en jeu la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et, plus anciennement, le renversement des rapports de puissance entre le Japon de l'ère Meiji et la Chine impériale (guerre sino-japonaise de 1895). Pékin entend prendre sa revanche et veut effacer le Japon.

On sait les États-Unis très présents en Asie-Pacifique, et ce dès avant la mise en place d'un système régional d'alliances et d'accords de sécurité (Japon, Corée du Sud, Taïwan, Philippines, Singapour), venu compléter les liens avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avec pour toile de fond la Guerre froide. Situés à l'ouest de la masse terrestre eurasiatique, les États européens n'accordent pas autant d'importance aux problématiques régionales et privilégient encore une approche commerciale et financière¹⁶. Pourtant, la montée en puissance de la Chine populaire ne sera ni harmonieuse, ni pacifique et les coups de force des dernières années dans les « méditerranées asiatiques » donnent idée du cours possible des événements. Les menaces sur les destinées de Taïwan et l'alliance resserrée avec le Pakistan, alliance dirigée contre l'Inde, sont d'autres « points durs » susceptibles de dégénérer en conflits ouverts¹⁷. Pour écarter les questions asiatiques de l'agenda transatlantique, d'aucuns évoquent l'asymétrie des enjeux entre Européens et Américains. C'est jeter un voile pudique sur les multiples interconnexions entre l'Ancien Occident et l'Extrême-Orient – la mondialisation-globalisation est aussi une réalité géostratégique –, et une grande guerre extrême-orientale génèrerait le chaos jusque dans les finistères occidentaux de

15 | La mer de Chine méridionale et, par extension, la mer de Chine orientale sont comparées à des « méditerranées asiatiques ». Il faut entendre par là des mers au milieu des terres, bordées d'États aux ambitions géopolitiques rivales. Ainsi la mer de Chine méridionale est-elle située entre l'Indochine, l'Indonésie les Philippines et le sud de la Chine. Les riverains se disputent la propriété d'îles et le contrôle des eaux environnantes. En mer de Chine méridionale, les Spratleys et les Paracels sont en jeu, pour la richesse des eaux (pêche et hydrocarbures) et le contrôle des flux maritimes entre l'Europe, le Golfe et l'Asie. Outre la Chine, les Spratleys sont revendiquées par Taïwan, le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et le sultanat de Brunei. La Chine a mené des opérations militaires autour des Spratleys (1978, 1988) et des incidents ont y opposé sa marine à celle du Vietnam. Aux Paracels aussi, la Chine a conduit des opérations militaires (1974). Vietnam et Taïwan s'opposent à ses desseins. En mer de Chine orientale, la Chine conteste au Japon ses droits souverains sur les îles Senkaku. Depuis 2010, incidents maritimes et aériens y sont réguliers. Les enjeux dépassent leur dimension économique et stratégique. Contre l'ennemi d'hier, le rival d'aujourd'hui et le grand allié des États-Unis, Pékin affirme sa volonté de puissance. Les passions, le revanchisme et le nationalisme grand-chinois ne sont pas à négliger.

16 | Depuis la répression de Tienanmen, l'UE et ses États membres appliquent un embargo sur les armes à l'encontre de la Chine populaire. Sous Jacques Chirac, la diplomatie française avait travaillé à la levée de cet embargo mais le refus d'un certain nombre d'États membre de l'UE ont abouti à son maintien (2005).

17 | Sans oublier le Tibet ainsi que le Sin-Kiang (Xinjiang) où la politique d'hostilité aux Ouïghours aboutit à une radicalisation d'une partie de cette population turco-musulmane.

l'ensemble spatial euro-asiatique. Sans illusion du fait de la nature du régime, les Occidentaux doivent donc agir de concert et mener une politique combinant « *engagement* » et « *containment* », pour persuader les dirigeants chinois de s'insérer pacifiquement dans les réseaux globaux et de respecter la règle de droit, notamment dans les litiges maritimes avec leurs voisins. Le grand art consistera à allier fermeté, cohésion et ouverture, pour éviter un nouveau resserrement du « partenariat stratégique » sino-russe, en opposition à l'Occident¹⁸.

L'engagement en bonne intelligence des Occidentaux dans la zone Asie-Pacifique *lato sensu*, Asie du Sud comprise, doit promouvoir un « arc des démocraties » dans l'ensemble de la région, qui engloberait l'Inde, les Philippines, Taïwan, la Corée du Sud, le Japon ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande (L'Indonésie pourrait aussi être sollicitée). Outre le jeu des relations bilatérales, les partenariats de l'OTAN et ceux de l'UE pourraient être utilisés pour renforcer l'aspect multilatéral de cette politique de présence et de réaffirmation de l'Occident en Asie-Pacifique¹⁹. Dans le cas de Taïwan, liée aux États-Unis par un accord de sécurité, il est souhaitable que l'UE travaille à la signature d'un traité de libre-échange. Il faut par ailleurs insister sur l'importance de l'Australie, trop négligée par la Vieille Europe, exception faite du Royaume-Uni. Si l'île-continent est liée à la Chine populaire, par son économie et son commerce, ses dirigeants sont soucieux de maintenir son identité politique et culturelle, anglo-saxonne et occidentale, et ils ne transigent pas sur l'essentiel. Signataire en 1951 du pacte de l'ANZUS (Australia, New Zealand, United States Security Treaty), l'Australie a renforcé ses étroits liens politico-militaires avec les États-Unis (la ville de Darwin accueille désormais un détachement de Marines). Elle mène une politique active et déterminée dans la région Asie-Pacifique et s'engage dans les affaires de l'Ancien Monde. État associé à l'OSCE (Organisation de sécurité et de coopération en Europe), l'Australie y est active et l'on se souvient de la présence de ses inspecteurs en Ukraine, après la destruction en vol du Boeing de la *Malaysia Airlines* (17 juillet 2014). Dans le golfe Arabo-Persique, Canberra a aussi dépêché hommes et avions de guerre pour participer à la coalition contre l'« État islamique ». En retour, il faudrait donc que la Vieille Europe s'intéresse plus à l'Australie, comme acteur global des relations internationales, partenaire régional et allié de fait (voir notamment l'engagement australien en Afghanistan et son partenariat avec l'OTAN). Membre du G20, l'Australie pourrait par exemple être conviée à participer au G7, désormais conduit à se réunir en l'absence de la Russie (voir le G7 de La Haye, 24-25 mai 2014). Plus généralement, un « G7+ » élargi à d'autres démocraties de marché serait une précieuse contribution à l'équilibre mondial.

18 | Pour travailler à la convergence des représentations géopolitiques occidentales et mettre en phase les politiques occidentales concernant la Chine populaire, un groupe de haut niveau États-Unis-OTAN-UE pourrait être mis en place. Sur les relations sino-russes, voir « La Chine, miroir du déclin russe » et « L'Organisation de coopération de Shanghai », in *Diplomatie*, Hors-Série n° 21, juin-juillet 2014. En mai 2014, la signature d'un grand contrat gazier sino-russe et l'ouverture de certains gisements aux capitaux chinois ont matérialisé le rapprochement entre Pékin et Moscou. Dans le conflit ukrainien et le rattachement *manu militari* de la Crimée, les dirigeants chinois ont choisi de ne pas choisir.

19 | Mentionnons ici l'ASEM (*Asia European Meeting*). Fondé en 1996, l'ASEM est « une plate-forme de dialogue birégionale » à caractère « informel et interactif » qui rassemble les États membres de l'Union européenne et ceux d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Les dirigeants des États participant à ce forum se réunissent en sommet tous les deux ans. Dans l'intervalle, des conférences ministérielles sont organisées (affaires étrangères, économie, finances, commerce) ainsi que de nombreux séminaires.

| Conclusion

En définitive, l'invocation de la multipolarité et les tentatives allant dans cette direction (promotion du G20, diplomatie Obama de « la main tendue ») n'ont pas endigué le désordre mondial. L'erreur du discours multipolaire, lorsqu'il est sincère, est de situer sur un même plan des unités politiques d'inégale substance, dont les capacités d'action sur l'environnement ne relèvent pas des mêmes ordres de grandeur. L'insuffisante prise en compte des différents niveaux d'analyse auxquels s'exerce la puissance revient à faire, si l'on force le trait, comme si la Terre était plate. Selon ce discours, le pouvoir mondial et l'exercice des responsabilités seraient désormais partagés entre les principales puissances occidentales, les pays du « BRICS » et quelques autres. Ce faisant, les thèses multipolaires prennent acte du déclin de l'Occident, trop rapidement, tout en prétendant en dédramatiser les conséquences : un nouvel ordre multipolaire et multilatéral, réputé plus juste, devrait prendre le relais du « monde unipolaire » honni. Après cinq siècles d'eurocentrisme, ce serait là une revanche historique. C'est du moins en ces termes que le discours multipolaire a rencontré un certain succès dans les milieux éclairés des sociétés occidentales post-modernes.

Pourtant, il n'y a guère que les puissances occidentales – un petit nombre d'entre elles en vérité –, pour assumer des responsabilités allant au-delà de leurs seuls intérêts nationaux-étatiques. Cela s'explique par la puissance des héritages et les caractères propres d'une civilisation transocéanique, à vocation universelle. Le phénomène de déclin, voire de décadence, de ces puissances est une réalité (nul n'échappe aux effets du temps), mais la conscience eschatologique de l'Occident est aussi le grand ressort d'une histoire appréhendée sur la longue durée. Songeons ici au modèle « *challenge and response* » d'Arnold Toynbee, historien fécond dont les travaux sur la palingénésie des civilisations méritent relecture. Ainsi, la Communauté euro-atlantique qui associe l'Ancien et le Nouvel Occident n'est pas sans évoquer l'« État universel » de Toynbee, destiné à conserver l'essentiel lors des périodes d'affaiblissement, quand la conservation de l'être est en jeu. Dans l'immédiat, l'Occident demeure une structure d'ordre. Il faut s'y investir plus encore et renforcer les solidarités géopolitiques pan-occidentales.

